


REFERENCE		 CEJEF DIVISION COMMERCIALE
Programme des cours d'appoint Sites de Delémont et Porrentruy		
DIVCOM – FOR – REF 2.6	BNI	Mise à jour : 25.02.2019

Cours d'appoint 2019 pour apprenti-e-s et étudiant-e-s de la Division commerciale

Classes concernées :

EPC → MPE1,2,3,4 / MPS4/ Com1abcd / Com2abc / Com3abcd / GCD1abc / GCD2ab / GCD3ab / ACD2 / AP1,2,3

EC → MP1abcde / MP2abc / MP3abcd/ EC2a

Discipline	Site de Delémont Rue de l'Avenir 33B	Site de Porrentruy Rue Thurmann 12
Allemand	du lundi 28 janvier au lundi 27 mai Mme Gabrielle Luraschi Salle 1-05 17h30 à 19h00	du mardi 29 janvier au mardi 28 mai Mme Sabine Popovska Salle 202 17h30 à 19h00
Anglais	du mardi 29 janvier au mardi 28 mai M. Luc Siegenthaler Salle 1-05 17h30 à 19h00	du lundi 28 janvier au lundi 27 mai Mme Selma Trnjanin Salle 202 17h30 à 19h00
Economie / Arithmétique (classes GCD et ACD de l'EPC)	du mardi 29 janvier au mardi 28 mai Salle 1-10 17h00 à 17h45 M. Laurent Rérat	du jeudi 31 janvier au jeudi 23 mai Salle 1-10 17h00 à 17h45 M. Laurent Rérat
Economie / Finances et comptabilité (toutes les classes sauf GCD de l'EPCD)	du mercredi 30 janvier au mercredi 29 mai Groupe 1 : Zlatan Iacic Salle 1-03 Groupe 2 : Florian Rubli Salle 1-04 17h30 à 19h00	du mercredi 30 janvier au mercredi 29 mai Mme Florence Galassan Salle 202 17h30 à 19h00 Cours complet
Français	du mercredi 30 janvier au mercredi 29 mai Mme Elodie Jolissaint Salle 1-05 17h30 à 19h00	Ouverture de cours uniquement sur le site de Delémont
Mathématiques (classes EC + MPE1,2,3,4 + MPS4 de l'EPC)	du jeudi 31 janvier au jeudi 23 mai M. François Lopinat Salle 1-05 17h30 à 19h00 Cours supprimé	du jeudi 31 janvier au jeudi 23 mai M. Cédric Macquat Salle 202 17h15 à 18h45
Italien (classes option)	De janvier à mai 12 périodes au total (horaire à convenir avec les élèves concernés) Mme Corinna Coral	

- Les cours d'appoint, organisés sous forme d'ateliers de travail avec coaching, s'adressent aux élèves qui éprouvent des difficultés dans l'une ou l'autre discipline; en fonction du lieu d'habitation ou de travail, l'inscription est possible sur le site de Porrentruy ou de Delémont. Ils sont ouverts en cas d'inscriptions suffisantes. Si un cours devait être supprimé faute de participation, l'information sera donnée par la direction.
- **L'apprenti s'inscrit, avec l'accord de son entreprise formatrice, lors de la première séance fixée à l'horaire ci-dessus.**
- L'inscription oblige à la fréquentation du cours (du 28 janvier au 29 mai 2019).
- En cas d'absence, la procédure de justification d'absences est identique à celle pratiquée pour les cours réguliers.